

PHOTO

Dossier de candidature « Argent de poche » 2026

NOM : _____ Prénom : _____

**Dossier à rendre avant le vendredi 29 mai 2026.
A déposer au Guichet unique (Hélianthe, 6 Avenue du Général Leclerc)
ou à envoyer par mail jeunesse@ville-meze.fr**

PIECES JUSTIFICATIVES A NOUS FOURNIR :

1. Photocopie de ta carte d'identité
2. Photocopie de ta carte vitale (ou celle du représentant légal)
3. Attestation de responsabilité civile
4. Justificatif de domicile
5. Relevé d'identité bancaire (ou celui du représentant légal)

TES DISPONIBILITES :

- Du lundi 6 au vendredi 10 juillet
- Du lundi 13 au vendredi 17 juillet
- Du lundi 20 au vendredi 24 juillet
- Du lundi 27 au vendredi 31 juillet
- Du lundi 3 au vendredi 7 août
- Du lundi 10 au vendredi 14 août
- Du lundi 17 au vendredi 21 août

PRESENTE-TOI

Nom : _____ Prénom (s) : _____

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse : _____ 34140 Meze

Email : _____@_____

Téléphone : _____

Nom du médecin traitant et n° de tel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence : _____

Téléphone de la personne à prévenir : _____

Fait à _____

Le :/...../.....

Signature du participant et d'un représentant légal, précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Charte d'engagement – Dispositif « Argent de poche » Ville de Mèze

Si tu participes au dispositif « Argent de poche », cette charte t'explique les règles et ce qu'on attend de toi pour que tout se passe bien.

1. Être à l'heure et présent

- Arrive à l'heure au point de rendez-vous.
 - Reste sur la mission jusqu'à la fin, même pendant les pauses.
 - Si tu ne peux pas venir, préviens **le référent du dispositif : 04 99 04 02 07** et l'encadrant de ta mission.
-

2. Organisation des missions

- Les missions se découpent en demi-journée sur une semaine maximum. Les horaires précis de ta mission te seront donnés une fois ton dossier sélectionné.
 - Les tâches sont définies en amont entre le service jeunesse et les encadrants. Tu seras positionné en fonction de tes centres d'intérêts et disponibilités.
-

3. Ton comportement et tes missions

- Fais ton travail sérieusement et avec motivation.
 - Écoute et respecte les consignes des encadrants.
 - Sois poli et respectueux avec les encadrants, les habitants et les autres jeunes.
 - Prends soin du matériel : range-le et nettoie-le si besoin, rends-le à l'encadrant à la fin.
 - Respecte la neutralité et garde certaines informations pour toi si nécessaire.
-

4. Ce qui peut arriver si tu ne respectes pas la charte

- Tu peux être exclu temporairement ou définitivement du dispositif.
 - Tu ne seras pas payé si ton comportement n'a pas été correct ou si ton travail n'était pas satisfaisant.
-

5. Ton indemnité

- Si tu fais bien la mission, tu reçois de l'argent : 100 euros la semaine effectuée

En signant cette charte, tu dis que tu as lu et compris les règles et que tu t'engages à les respecter.

Signature du jeune

Signature d'un représentant légal

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur, _____ en qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants :

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- A l'issue de l'étude des candidatures, les jeunes intégrant le dispositif seront sélectionnés par tirage au sort en présence de représentants municipaux, 28 jeunes au total participeront au dispositif durant les vacances estivales. Ils devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- Les jeunes inscrits au dispositif Argent de poche ne pourront pas effectuer plus d'une semaine de participation sur une même période. Cette limitation vise à permettre au plus grand nombre de bénéficier du dispositif.

AUTORISE MON ENFANT

- Prénom : _____ Nom : _____ à participer au dispositif « Argent de poche ».

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (OBLIGATOIRE)

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître le dispositif, non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue de mon enfant
- Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Mèze

Le/...../.....

Signature d'un représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé »